

LES MAISONS DU COTENTIN ACCUEILLENENT DES PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Jeudi 10 février, Christèle CASTELEIN, Vice-Présidente aux Relations avec les Territoires, Cadre de vie et Ruralité, en compagnie de Véronique MARTIN-MORVAN, Conseillère déléguée à la Proximité, d'Yves ASSELINE, Maire de Réville, de Gilbert LEPETIT, Maire de Sainte-Geneviève, de Gilbert DOUCET, Maire de Saint-Vaast-la-Hougue et de Gérard PARENT, Maire d'Anneville-en-Saire, ont présenté les permanences du Conseiller Numérique, un nouveau service à la population, mis en place dans les Maisons du Cotentin.

Les Maisons du Cotentin

L'usager est au cœur des priorités de l'Agglomération du Cotentin qui accorde une attention toute particulière aux services de Proximité, déployés sur chaque pôle du territoire. Les Maisons du Cotentin sont de véritables maillons de la collectivité et des relais essentiels auprès des habitants. La proximité avec les habitants occupe une place essentielle dans le Projet de Territoire, présenté en septembre dernier et

qui fixe les ambitions de l'Agglomération pour les 10 prochaines années.

Pour développer harmonieusement cette proximité, de nombreuses actions sont initiées : le soutien aux projets des communes avec les Fonds de Concours, le déploiement d'un maillage de transport innovant ou encore le renfort de l'accès aux services essentiels pour les habitants. « *Le réseau des Maisons du Cotentin que nous mettons en place s'inscrit pleinement dans cette volonté de montrer que pour le Cotentin, la proximité n'est pas un simple mot mais bien une réalité* », explique Christèle CASTELEIN, Vice-Présidente aux Relations avec les Territoires, Cadre de vie et Ruralité.

« *À moins de 20 minutes de chez vous, vous pourrez avoir accès à des informations pour toutes les questions administratives du quotidien* » détaille Christèle CASTELEIN.

Dans les 9 Maisons du Cotentin situées à Valognes, Martinvast, Saint-Pierre-Eglise, Barneville-Carteret, Quettehou, Montebourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Les Pieux ou à La Hague, le public bénéficie d'un accompagnement pour obtenir des informations relatives aux services assurés par l'Agglomération : la collecte des déchets, le cycle de l'Eau ou encore la Mobilité via des bornes interactives Cap Cotentin. Il sera également possible de remplir un formulaire en ligne pour une demande d'aide au logement, se renseigner sur le renouvellement de sa carte grise ou encore contacter un conseiller Pôle emploi.

L'ensemble des Maisons du Cotentin sont labellisées pour accompagner aux démarches administratives simples. Les agents d'accueil guideront l'utilisateur pour obtenir une attestation Ameli, réaliser une déclaration Pôle Emploi ou une demande d'aide au logement...

Cet accompagnement portera sur 5 partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi) sur les sites labellisés "M@nche Services" et sur 4 partenaires supplémentaires sur les sites labellisés "France Services" (La Poste, le Ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques sur les sites France Services).

Le Conseiller Numérique

Pour compléter le dispositif de services aux usagers, un conseiller numérique, Philippe HUDELLOT, a été recruté pour organiser des permanences itinérantes dans les sièges des Maisons du Cotentin.

Cette mission, en place depuis le 4 janvier, est une véritable extension des deux Etablissements Publics Numériques (EPN) communautaires existants (Saint-Sauveur-le Vicomte et de Barneville-Carteret/Portbail) mais aussi un relais à la mission France services.

« *Le Conseiller numérique vient en renfort de l'éventail de dispositifs proposés par France Services* », précise Christèle CASTELEIN.

Philippe HUDELLOT propose un accompagnement vers l'autonomie à la réalisation de démarches en ligne pour l'utilisateur en difficulté.

Ses missions consistent principalement à :

- naviguer en toute sécurité sur Internet ;
- prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone) ;
- envoyer, recevoir et gérer ses mails ;
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ;
- apprendre les bases du traitement de texte.

Aussi, Philippe HUDELLOT travaille en parfaite harmonie avec les autres conseillers numériques du Conseil départemental. Le but, répartir les

permanences pour répondre le mieux possible aux besoins des utilisateurs.

Par ailleurs des ateliers numériques vont être prochainement organisés, proposant au public des sessions d'1h30 plus ciblées sur des thématiques (achats en ligne, faire des recherches sur internet, initiation au traitement de texte, etc.).

Pratique : les permanences du conseiller Numérique :

- Saint-Pierre-Église • Le mardi de 9h à 12h - 9 rue de la Boularderie - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
- Valognes • Le mercredi de 9h à 12h - 22 rue de Poterie - 50700 VALOGNES
- Quettehou • Le jeudi de 14h à 17h - 15 rue du Stade - 50630 QUETTEHOU
- Montebourg • Le vendredi de 14h à 17h - 16 rue du Général Leclerc - 50310 MONTEBOURG

CONTACT :

Philippe HUDELLOT

Conseiller numérique

07 88 08 91 85

philippe.hudelot@lecotentin.fr